

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 10 novembre 2010

**Avis relatif à un arrêté préfectoral prorogeant la durée du GIP
« Maison de l'emploi de Valenciennes Métropole »**

NOR : *ECED1028521V*

Par un arrêté du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais en date du 11 août 2010 la durée du groupement d'intérêt public dénommé « Maison de l'emploi de Valenciennes Métropole » est prorogée pour une période de 4 ans à compter du 25 août 2010.